

Le Rucher École de Rocamadour

Adhésion année apicole 2023-2024

> Je, soussigné(e) : Madame ☐ Monsieur ☐ Nouvelle adhésion ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Agissant en mon nom personnel, ou en tant que représentant légal de l'enfant mineur :

Nom : Prénom :

> Déclare :

Vouloir adhérer au Rucher École de Rocamadour. oui ☐ non ☐

Avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du RER et les accepter dans leurs actuelles formulations. oui ☐ non ☐

Accepter de participer aux charges communes. oui ☐ non ☐

Avoir remis une déclaration de non-allergie ou un certificat médical d'aptitude à l'apiculture et, pour un enfant mineur, une autorisation de soins. oui ☐ non ☐

> Et règle ma cotisation pour l'année apicole 2023-2024 :

En choisissant la cotisation de soutien : ☐
(Montant minimum 135 €, ouvrant droit à déduction fiscale)

Montant : €

Par chèque ☐

A l'ordre du Rucher École de Rocamadour

Date :

Ou, la cotisation de base : ☐
(N'ouvrant pas droit à déduction fiscale)

Montant : **45 €**

Par virement bancaire ☐

Référence à rappeler: COTBASE ou COTSOUT

Signature de l'adhérent(e) :
(ou de son représentant légal si mineur)

En versant une cotisation de soutien vous aidez le Rucher École de Rocamadour et bénéficiez d'une réduction de votre impôt sur le revenu de 66% *

Vous :		Le Rucher École de Rocamadour :	
Je verse, par exemple, une cotisation de soutien de :	135,00 €	Le RER encaisse :	135,00 €
Ma réduction d'impôt sur le revenu est égale à :	-89,10 €	Le RER vous adresse, pour l'année en cours, un reçu fiscal justifiant de votre versement auprès des services fiscaux.	
Mon adhésion au RER me coûte: (Pour la cotisation minimum de soutien de 135 €)	45,90 €	Ces 135 € reçus permettent au RER : - D'améliorer les locaux et de financer les investissements nécessaires. - De vous proposer un accueil, une formation et des prestations de qualité.	

* Dans la limite des 20 % de votre revenu imposable.